

Protéger ses pratiques numériques

Les 12 et 13 janvier 2021, soit 14 heures de formation

Nos formations en présentiel se déroulent dans le respect des gestes barrières et d'un protocole sanitaire mis en place pour la protection de tou·tes (mis à jour en fonction de l'évolution de la situation).

→ Pourquoi cette formation ?

Cette formation traite de la protection de nos données et de nos communications. Elle approche, de manière pratique, les problèmes liés à la sécurité informatique, et propose des solutions simples et concrètes pour nous prémunir de la collecte de nos données et protéger le secret de nos correspondances.

→ À qui s'adresse cette formation ?

Aux acteur·rices du milieu associatif souhaitant adopter de bonnes pratiques en matière d'autodéfense numérique.

→ Témoignages et taux de satisfaction

Lors de la dernière session de formation, en avril 2019, les personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction (7 personnes sur les 14 participant·es) étaient globalement très satisfait·es (5 réponses sur 7) ou satisfait·es de leur formation. Iels ont découvert comment « (...) envisager les risques en fonction des circonstances » et « que la sécurité informatique est un problème collectif et politique ».

Parmi les expressions employées par les participant·es pour décrire la formation, citons : « La sécurité informatique est un processus, pas un produit ! » et « Vous sentez-vous surveillé·e-s ? Vous sentez-vous menacé·e-s par cette surveillance ? »

↳ Objectifs spécifiques de la formation

1. Dresser un modèle des risques et des menaces liées de nos pratiques numériques au sein de nos structures.
2. Maîtriser et appliquer les bonnes pratiques pour améliorer la sécurité de nos activités informatiques.
3. Être en capacité de les diffuser et de les faire adopter dans nos organisations.

↳ Méthode mobilisée et méthode d'évaluation

La formation est animée de façon à permettre à chacun·e de partir de ses besoins en les partageant avec les autres participant.e.s afin de construire une analyse commune. Un éclairage méthodologique et technique est assurée par le formateur.

Chaque temps est rythmé par des apports théoriques, de l'expérimentation collective et des travaux en petits ou grand groupe. Tous ces temps se déroulent de façon participative, de manière à s'appuyer sur l'expérience et les savoirs des participant·es et d'être en mesure de répondre à leurs attentes, besoins et interrogations. Une évaluation des connaissances est réalisé en amont, puis à mi-parcours et à la clôture de l'action de formation.

↳ Déroulé

- Temps 1 : la surveillance, à l'échelle individuelle et collective : typologie ; cadre politique, technique et juridique ;
- Temps 2 : les modèles de menace et les processus de sécurité opérationnelle ;
- Temps 3 : état des lieux de nos pratiques numériques, individuelles et collectives ;
- Temps 4 : enjeux juridiques sur la protection des données ;
- Temps 5 : présentation, échanges et pratique d'« hygiène numérique » : mots de passe, sauvegarde, configuration, grands enjeux (chiffrement des données et des communications, protection de son identité en ligne, méthodes d'attaques, protection de son ordiphone, etc.) ;

- Temps 6 : utilisation d'outils selon les besoins et intérêts des participant-es.

— Pré-requis

Cette formation requiert de disposer d'un micro-ordinateur équipé d'un système d'exploitation à jour, et d'en avoir un usage courant.

La fiche « ritimo_FormationsNumeriques_Prequis.pdf » qui figure [dans le dossier en lien](#), détaille les équipements matériels et logiciels nécessaires pour suivre cette formation, et précise les points d'attention y afférents.

— Informations pratiques

- ▶ **Modalité de formation** : en présentiel
- ▶ **Lieu** : au CICP, 21ter rue Voltaire, 75011 PARIS
- ▶ **Horaires** : de 9h30 à 18h
- ▶ **Inscrit-es minimum** : 6 personnes
- ▶ **Inscrit-es maximum** : 18 personnes
- ▶ **Date limite d'inscription** : 28 décembre 2020
- ▶ **Formateur-rices/intervenant-es** : Mathieu Wostyn, chargé d'animation numérique pour le réseau ritimo, et Sylvain Steer, militant engagé dans la défense des libertés en ligne et hors ligne, juriste bidouilleur, auteur du "Guide de Survie des Aventuriers du Net" (édité par l'association CECIL).

▶ **Accessibilité** :

Toutes les salles accueillant nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Si vous avez d'autres besoins nécessitant que nous adaptions nos modalités pédagogiques, il suffit de nous écrire à l'adresse de contact mentionnée dans la fiche de présentation ou en le précisant lors de remplir le formulaire de demande d'inscription.

→ Frais pédagogiques :

- ▶ 40 € - Membres et relais du réseau **ritimo** ou de la Coredem ;
- ▶ 60 € - Bénévoles, volontaires du milieu associatif ;
- ▶ 500 € - Salarié·es bénéficiaires de la formation professionnelle.

→ Formulaire de demande d'inscription en ligne :

Pour faire une demande d'inscription, merci de compléter le formulaire en ligne, en cliquant sur [ce lien](#).

→ Contact :

Mathieu Wostyn, chargé d'animation numérique pour le réseau ritimo,
par courriel (m.wostyn (chez) ritimo.org) ou au téléphone (01.44.64.74.16)